

# L'ÉCO

## de Plaine Commune



MESSIER-BUGATTI,  
VISITE EN HAUTE  
TECHNICITE  
PAGE 6

Plaine Commune La Lettre économique de la Communauté d'agglomération Aubervilliers+ Épinay+  
Île-Saint-Denis+ Pierrefitte+ Saint-Denis+ Stains+ Villetaneuse N°1/MAI 2004

# DES PROJETS PLEIN LA PLAINE

Territoire en constante expansion depuis le début des années quatre-vingt-dix, la Plaine Saint-Denis a toujours de la ressource pour se développer.

Il y eut ici, de part et d'autre de l'avenue Wilson, des paysages industriels à la Doisneau. Puis, il y eut des usines désertées, laissées à l'abandon par une époque qui changeait d'ère. Il y eut enfin le

redémarrage du train, accroché à la locomotive Stade de France. Aujourd'hui, la Plaine Saint-Denis est identifiée et reconnue comme une marque de succès. Mais il lui reste des prouesses à accomplir et non des

moindres : d'autres secteurs à défricher, des aménagements à réaliser jusqu'à la plénitude pour faciliter la vie de celles et ceux qui travaillent ou vivent ici et, surtout, l'adéquation plus harmonieuse entre le

développement d'un pôle économique au profit d'un territoire plus vaste et des populations qui l'habitent. Pour se projeter dans le futur, nous faisons le tour des principaux projets.

PAGES 2 ET 3

## Immortel est passé par Aubervilliers

Deux mois après sa sortie sur les écrans, Immortel, le troisième long métrage du dessinateur et cinéaste Enki Bilal, a dépassé le cap du million de spectateurs. Mais ceux qui ont vu le premier volet de cette trilogie où le héros est aux prises avec d'ombrageux dieux égyptiens, savent-ils que l'essentiel du film a été réalisé entre 2001 et 2002, à Aubervilliers ? Deux sociétés ont collaboré au projet qui combine effets spéciaux, décors grandeur nature, acteurs virtuels et comédiens en chair et en os. Aux

Studios d'Aubervilliers, rue Marcel-Carné, ont été tournées les scènes de studio ainsi que les incrustations des personnages et des décors virtuels dans le réel. On doit à la société Fouillet-Wieber, boulevard Felix-Faure, la création des décors en « vrai ». Quatre mois de travail en amont et trois mois de tournage ont été nécessaires. « La complexité était de bien coller nos décors aux images en 3D en évitant la rupture entre les deux univers » explique Jean-Pierre Fouillet, de F-W. Le résultat est stupéfiant.

### NUMÉRO 1

Cette lettre devient le lien écrit régulier qui va relier Plaine Commune et le monde économique du territoire. Elle se substitue au magazine économique publié jusqu'à présent par Plaine Commune.

### LA TAXE EN DÉBAT

Danielle Brichot, vice présidente de Plaine Commune et Daniel Colland, chef d'entreprise donnent leur point de vue sur l'annonce de la suppression prochaine de la TP. PAGE 7

### SUIVEZ LE GUIDE

Un document détaille les services mis à la disposition des salariés. Les infos de la vie économique PAGES 4 ET 5

### LE CHIFFRE

# 650

ENTREPRISES IMPLANTÉES SUR LE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE FIGURENT DÉJÀ SUR LE SITE INTERNET DE PLAINE COMMUNE. POUR CELA, IL SUFFIT DE REMPLIR ET DE RENDRE UN FORMULAIRE PRÉSENTANT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE. CE FORMULAIRE EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE WWW.PLAINECOMMUNE.FR (RUBRIQUE ANNUAIRE DES ENTREPRISES).

LE POUMON ÉCONOMIQUE DU NORD PARISIEN N'EN A PAS TERMINÉ AVEC SES MÉTAMORPHOSES

# La Plaine Saint-Denis version avenir

**N**aguère terre des gazomètres et de la machine-outil, puis territoire désolé de friches industrielles, la Plaine Saint-Denis a renoué avec le développement à la fin des années quatre-vingt. Elle est aujourd'hui le troisième pôle économique d'Île-de-France après Paris et l'ouest parisien. Cette *success story*, largement décrite dans la presse et confirmée dans la durée, peut se résumer par le rappel de quelques éloquentes données chiffrées. De 1990 à 2003, 704 000 m<sup>2</sup> de bureaux et 335 000 m<sup>2</sup> de locaux d'activités sont sortis de terre. Durant ces mêmes treize années, la Plaine Saint-Denis enregistre un solde positif de 25 000 emplois. Déjà convaincant en soi, ce bilan est pourtant loin d'être définitif. La Plaine recèle encore en elle d'autres possibilités de



LA RENAISSANCE DE LA PLAINE. Vue du ciel, elle est spectaculaire, non ?

développement et d'aménagement, désormais portés non plus seulement par les villes mais par la communauté d'agglomération Plaine Commune. Ces perspectives régulièrement débattues avec l'ensemble des partenaires et les habitants, comme prochainement lors des

assises de la Plaine les 4 et 5 juin, concernent plusieurs objectifs non exhaustifs mais dont certains sont d'ores et déjà identifiés :  
- La renaissance de la Plaine s'est traduite de fait par la naissance de nouveaux quartiers. Il convient d'en parfaire la réalis-

tion en terme d'équipements publics, de commerces et d'habitat.  
- La construction de logements - 6 000 sont d'ores et déjà livrés ou s'apprentent à l'être - constitue un élément d'autant plus stratégique que, de 1925 à 1997 (cinquante-deux ans !) aucun bâtiment d'habitation n'avait été érigé sur ce territoire.

- Une Plaine qui accueille de nouveaux salariés et de nouveaux habitants a besoin d'un maillage plus serré de transports en commun. Un mieux a été obtenu avec une fréquence supérieure des RER, dès la fin de cette année. Le travail prioritaire concerne l'arrivée du métro place Proudhon-Gardinoux et l'intégration du tramway au cœur de la Plaine.  
- Après l'émergence ou la dynamisation de péri-

mètres comme Stade de France, Landy France, Nozal-Chaudron, Cristino Garcia, Pleyel... le projet du quartier Canal Porte d'Aubervilliers, que Plaine Commune, la ville et

“ 704 000 m<sup>2</sup> de bureaux sont sortis de terre ”

la Compagnie EMGP viennent de modifier, va constituer un nouveau pôle fort avec l'implantation de commerces, d'activités et de

logements. Les travaux doivent débuter en 2005.

- Autres projets d'aménagement stratégiques pour gommer les coupures urbaines, celui de la porte de Paris - qui doit relier le centre historique de Saint-Denis et le Stade de France - est en voie de finalisation. Une étude opérationnelle va également être engagée pour prolonger l'avenue François Mitterrand vers Pleyel et la Seine. Une réflexion est aussi menée, avec la mairie de Paris, pour l'aménagement de la porte de la Chapelle.

Le dossier de la cité du cinéma de Luc Besson suit, quant à lui, la courbe positive de son évolution, mais nécessite encore des approfondissements sur la finalisation du projet, les partenariats financiers, ainsi que des discussions avec les pouvoirs publics pour que certains aménagements dans le quartier Pleyel soient accélérés. **D.SZ**

**LE BELVÉDÈRE,**  
260/264, avenue du Président Wilson, pour 15 500 m<sup>2</sup> de bureaux.

**LES BORROMÉES**  
3, rue Cristino-Garcia et avenue du Stade de France pour 37 000 m<sup>2</sup> de bureaux.

Rue Cristino-Garcia et avenue du Stade de France

**PLAINE ESPACE,**  
avenue de la Métallurgie pour 12 500 m<sup>2</sup> de bureaux.

**ESPACE MULTI-ACTIF DES EMGP** (lot 238), 20 bis, rue

des Gardinoux/11, rue Pilier pour 10 000 m<sup>2</sup> de locaux d'activités.

**ESPACE MULTI-ACTIF DES EMGP** (lot 270), 45, avenue Victor-Hugo pour 9 400 m<sup>2</sup> de bureaux.

**CONTACT:**  
Bernard Dubrou  
Tél. : 01 55 93 56 61

# GENERALI "ASSURE" À LANDY-FRANCE

La société d'assurances a choisi ce quartier pour franchir un nouveau cap dans son développement.

**L**a Plaine Saint-Denis a tapé dans l'œil d'une grande société. Generali assurances générales occupe, depuis le mois de janvier 2004, deux immeubles dans le quartier Landy-France. Ce groupe international - il est présent dans

69 pays et compte 58 000 collaborateurs dans le monde - est spécialisé dans les assurances domages. Les dix sociétés de la branche française de cette société créée à Trieste en 1831 ont pris leurs aises sur les cinq étages des immeubles Innovatis (rue Luigi-Cherubini) et Wilo (avenue François-Mitterrand).

Le regroupement des équipes opérationnelles à Saint-Denis a été le projet central de l'année 2003. L'enjeu était de taille, comme l'explique l'un des dirigeants du groupe, Germain Ferec, dans un document présentant le transfert : « Il s'agit véritablement d'une étape déter-

minante dans l'histoire du groupe, destinée à créer enfin une unité de lieu et une communauté de travail. Un groupe ne peut se construire sans cela. » Cette arrivée ne se fit pas sur un claquement de doigts. Le responsable en était bien conscient lorsqu'il précisait : « C'est un changement majeur dans la vie quotidienne des salariés concernés. Chacun va devoir trouver de nouveaux repères dans ses trajets. Sur le site lui-même au sein des immeubles, dans son monde de travail avec un nouveau système d'organisation des espaces de bureaux. »

En effet, des réticences fortes se sont manifestées chez une partie des salariés qu'inquiétait ce saut programmé dans l'inconnu, de l'autre côté du périphérique. Quarante-huit réunions préparatoires ont eu lieu avec les instances de représentation du personnel. Des visites du site et de la Plaine avant le transfert, des dispositifs d'accueil le jour J, une signalétique particulière ont aidé les

équipes à s'intégrer dans leur nouvel environnement. Un dispositif de navettes Generali, avec la station de métro Pleyel (ligne 13) fonctionne toute la semaine. « Nous avons mis tout en œuvre, eu le souci d'étudier jusqu'aux détails afin de créer un nouveau cadre de travail agréable, plus moderne, plus fonctionnel, plus convivial » ajoute Germain Ferec.

Cinq mois après, les repères ont été pris et avec eux, les nouvelles habitudes. Comme pour les 35 000 autres salariés qui travaillent déjà à la Plaine.

FRÉDÉRIC LOMBARD



AVANT LE TRANSFERT DE PARIS À SAINT-DENIS, plusieurs visites du site ont eu lieu.

## Les derniers arrivés

**M**algré un contexte plutôt morose, la Plaine Saint-Denis continue de voir s'implanter des entreprises. Voici la liste, que nous espérons exhaustive, des derniers arrivants entre juillet 2003 et mars 2004 :  
Studio de France (1347 m<sup>2</sup>),  
Segeco (1362 m<sup>2</sup>),

Téléshopping (1270 m<sup>2</sup>),  
Société de bourse Oddo (1270 m<sup>2</sup>),  
Afflelou (4270 m<sup>2</sup>),  
Attitude studio (3560 m<sup>2</sup>),  
Endemol France (2400 m<sup>2</sup>),  
ADB (300 m<sup>2</sup>),  
Ricoh France (400 m<sup>2</sup>),  
Volsvgen bank (515 m<sup>2</sup>),  
OFDT (1000 m<sup>2</sup>),  
Établissement français des greffes (4100 m<sup>2</sup>),  
Ville de Paris (3300 m<sup>2</sup>),  
SBS (6000 m<sup>2</sup>),

Imatica (150 m<sup>2</sup>),  
Argus de la presse (400 m<sup>2</sup>),  
Actif + (368 m<sup>2</sup>),  
Fédération internationale de l'automobile (152 m<sup>2</sup>),  
Société générale (6000 m<sup>2</sup>),  
Crédit lyonnais (7000 m<sup>2</sup>),  
Polger ceim (1266 m<sup>2</sup>),  
Loxam (100 m<sup>2</sup>),  
MAIF (500 m<sup>2</sup>),  
Crédit du nord (520 m<sup>2</sup>),  
SDVP (300 m<sup>2</sup>).

## LE TEMPLE DE LA MÉMOIRE AUX TARTRES

La future cité des Archives nationales sera implantée aux Tartres, à la sortie du métro Saint-Denis Université. Cette décision, annoncée le 9 mars par le Président de la République, intervient après qu'un travail partenarial ait été engagé depuis deux ans entre les collectivités et l'association «Une cité pour les Archives» spécialement créée dans ce but.

Le futur bâtiment de 100000 m<sup>2</sup> de plancher, qui devrait être livré au plus tard en 2009, hébergera les documents publics datant de 1789 jusqu'à la prévision de 2030. Paris conservera

les documents antérieurs. Cela représente près de 340 kilomètres de rayonnage d'originaux papier. Cet établissement accueillera trois cents personnes pour son fonctionnement, et plusieurs centaines de chercheurs chaque année pour les consultations (200 visiteurs par jour).

Sans attendre, les universités de Paris 8 et Paris 13 imaginent déjà les nouvelles possibilités qui vont s'offrir à elles en matière de recherche. Les villes, Plaine Commune et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis entendent accompagner ce grand chantier pour que soient valorisés, en priorité, les emplois locaux, le loge-

ment et le développement culturel de ce secteur. Cette arrivée sera l'occasion de mener, en concertation avec les populations locales, la réflexion sur les thèmes de l'ouverture de cet équipement majeur au grand public et de son intégration urbaine.

Un concours international de maîtrise d'œuvre sera lancé avant la fin de l'année 2004.

## L'emploi en rencontres

Suite au succès des premières Rencontres pour l'emploi 2003, avec plus de 2000 visiteurs et 32 entreprises présentes, Plaine Commune et l'ANPE reconduisent l'action. L'objectif principal est de permettre la rencontre entre les entreprises locales qui ont des postes à pourvoir et les demandeurs d'emploi du territoire. Cette manifestation, entièrement gratuite, est l'occasion pour les entreprises de faciliter leur développement et leur relationnel local, de com-

muniqueur sur leur fonctionnement et leurs métiers mais aussi de rencontrer en une seule journée un grand nombre de candidats. Lors des 1<sup>res</sup> Rencontres pour l'emploi, plus de 400 postes ont été proposés, 550 CV collectés et plus de 120 contrats ont été signés. La deuxième édition se tiendra entre le 15 septembre et le 15 octobre. Toute entreprise intéressée peut contacter Christelle Mezard au service Emploi Insertion de Plaine Commune. Tél. : 01 55 93 56

## ACCUEIL DES SALARIÉS DE L'OFDT ET DE L'IHESI

Le 5 avril dernier, les salariés de deux nouvelles entreprises l'Observatoire Français des Drogues et des Toxi-

comanies (OFDT) et l'IHESI (Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure) étaient accueillis officiellement par Plaine Commune afin de leur

permettre de découvrir et de mieux vivre leur nouvel environnement. Cette initiative, organisée en présence de Didier Paillard, vice-président de Plaine Commune et 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Saint-Denis, a permis d'informer la centaine de nouveaux salariés sur l'offre de services mis à leur disposition (transports, restauration, sports, culture, loisirs, logement, vie quotidienne) et de leur présenter les aménagements futurs.

CONTACT : Guillaume Dholland  
Tél. : 01 55 93 56 53

## Place aux commerces

Des commerces de proximité vont s'implanter autour de la gare RER B, répondant ainsi aux attentes de nombreux salariés. Quatre ouvertures sont prévues dans les prochaines semaines : un tabac-presse, un point de restauration rapide

(pain délices), un restaurant franco-italien et un distributeur de billets de la Banque Populaire. Financés par Plaine Commune (une demande de Fonds européens est en cours d'instruction), ces locaux vont permettre d'apporter quelques services indispensables.

des besoins et fonctionnant par un système de fiches thématiques, est téléchargeable (dossiers PDF) sur le site internet de Plaine Commune (www.plainecommune.fr).

CONTACT : Guillaume Dholland  
Tél. : 01 55 93 56 53

## GUIDE D'ACCUEIL DES SALARIÉS

Afin de permettre aux nouveaux salariés de mieux s'intégrer, Plaine Commune s'est dotée d'un outil de communication présentant l'ensemble de l'offre de services (transports, res-

tauration, sports, culture, loisirs, vie quotidienne, logement) mis à leur disposition à l'échelle de son territoire mais aussi dans un environnement proche du site d'implantation de l'entreprise. Cet outil personnalisable et adaptable au regard de la nature

## SERVICE AUX ENTREPRISES

Le 2<sup>e</sup> salon du service aux entreprises, organisé par la MIEL en partenariat avec Plaine Commune Promotion, se déroulera les 22 et 23 septembre 2004 de 10h00 à 19h00 dans les salons de l'Usine, à Saint-Denis. Si vous souhaitez être exposant, vous avez jusqu'au 15 juin pour vous inscrire. La MIEL vous apportera un appui technique et le concours d'un scénographe pour la composition de votre stand d'exposition. Ce salon vous permettra de rencontrer des professionnels, chefs d'entreprise, responsables administratifs ou cadres décisionnaires, en matière d'achat de biens et services.

Pour retirer votre dossier consultez le site internet [www.salon-service-entreprises.com](http://www.salon-service-entreprises.com) ou téléphonez au 0148 09 09 29

## Porte d'Aubervilliers, premier permis

La SCI du Bassin Nord (filiale de Klepierre et de la Compagnie EMGP) a déposé le 2 avril 2004 le permis de construire du nouveau projet de quartier commercial de la Porte d'Aubervilliers ainsi que la demande d'autorisation auprès de la Commission départementale d'équipement commercial. Le nouveau projet, profondément remanié et placé sous le signe de la haute qualité environnementale (HQE), prévoit la construction de 42000 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales

de vente dont une moyenne surface alimentaire de 4100 m<sup>2</sup>, un ensemble de moyennes surfaces et de boutiques, un pôle environnement tourné vers les arts du jardin, l'espace grand public TV Cité dédié à la culture audiovisuelle, ainsi qu'un ensemble de 20 000 m<sup>2</sup> de bureaux. Il constituera à terme le cœur d'un quartier de logements et de bureaux.

Ce projet a été présenté auprès d'une centaine de décideurs lors du petit déjeuner de Plaine Commune Promotion le 6 avril.

## SE DÉVELOPPER OUI, MAIS DURABLEMENT

La semaine nationale du développement durable se déroule cette année du 16 au 27 juin dans les villes du territoire. Une quinzaine d'associations

est investie dans la déclinaison locale de la manifestation. Le thème, qui sera abordé dans les animations, les débats et autres événements, concerne le réchauffement climatique de la planète.

## LES DÉCRETS DES ZONES FRANCHES PROMULGUÉS

Les décrets validant les périmètres des zones franches urbaines de Stains (Clos St-Lazare/Allende) et d'Epina-sur-Seine (Orge-mont) ont été promulgués le 12 mars. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, les entreprises implantées ou qui vont s'installer dans les deux ZFU de Plaine Commune peuvent prétendre aux cinq années d'exonérations fiscales et sociales prévues dans le cadre du dispositif. Vous pouvez dès maintenant retrouver sur le site internet de Plaine Commune ([www.plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr)) les plans et la liste des rues comprises dans ces périmètres ainsi que les avantages et obligations liés aux ZFU. Pour vous aider dans vos démarches, Plaine Commune a mis

en place un dispositif d'accompagnement des entreprises en partenariat avec la Chambre de commerce de Seine-Saint-Denis et l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'emploi et du développement économique.

CONTACTS :  
Fabrice DUBREULE  
au 01 55 93 56 93  
chef de projet pour la ZFU  
d'Epina-sur-Seine ou  
Séverine NOURISSON  
au 01 55 93 56 92 chef  
de projet ZFU de Stains

## Deux nouvelles tranches pour Skiag-Siemens

SKIAG, filiale immobilière de Siemens vient de déposer un permis de construire de 35000 m<sup>2</sup> de bureaux en deux tranches. Une première tranche de 17500 m<sup>2</sup> (début des travaux juin 2004/livraison début 2006). Une deuxiè-

me tranche de 17500 m<sup>2</sup> (début des travaux hiver 2006/livraison été 2007). Des filiales de Siemens ou des sociétés extérieures liées à ce groupe ont commencé à s'installer dans le bâtiment réhabilité. Elles devraient continuer de s'implanter dans les futurs bureaux.

## LE CANAL SE REFAIT LA BERGE

Les travaux qui ont démarré ce mois d'avril concernent la rive droite des berges du canal Saint-Denis. Construit en 1821, il était destiné à amener sur Paris les matières premières nécessaires aux parisiens en évitant les boucles de la Seine. La communauté d'agglomération poursuit l'aménagement engagé par les villes d'Aubervilliers et de Saint-Denis en 1999 sur 1,2 km. Cette nouvelle phase représente 2,35 km qui seront ter-

minés dans 18 mois. Un travail de concertation avec les riverains et les entreprises a été fructueux. Cet aménagement a été confié à la SEM Plaine Commune Développement. Il prévoit un itinéraire mixte piétons et cycles, ainsi que des plantations de buis, de bulbes et d'arbres de haute tige. À terme, des kiosques sur le parcours seront installés et l'éclairage des sous-faces des ponts réalisé. Les dernières tranches sont prévues pour 2006 et 2007.

Le budget pour cette tranche représente 13,3 M€ TTC (22,3 M€ TTC pour la totalité du linéaire). Le financement est partenarial, réparti entre l'État (3 %), la Région (30 %), le Département (15 %), les fonds européens (24,2 %) et Plaine Commune (27,8 %). L'aménagement de la rive gauche sera lancé ultérieurement. Elle concerne les 900 m de la courbe du Cornillon, le long du stade de France, seront aménagés. Ces travaux démarreront à l'été.

# MESSIER-BUGATTI ATTERRIT À AUBERVILLIERS

Coup de projecteur sur cet équipementier aéronautique, filiale du groupe SNECMA



EXEMPLE DE TECHNOLOGIE MESSIER-BUGATTI, la fabrication du système électrique du siège passager.

Il y a tout juste un siècle naissait le premier avion digne de ce nom, bricolé dans le fond d'un hangar par deux frères un peu fous, Wilbur et Orville Wright. Très rapidement, leur invention suscita les expérimentations les plus foisonnantes. C'est à ces touches-à-tout de génie que l'on doit de pouvoir s'envoler et atterrir des quatre coins du monde. Et notamment à Georges Messier, qui mit au point dans les années vingt, le système de freinage des avions. Cette invention capitale permit à sa société de se développer à une allure soutenue. En 1977,

par le truchement de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (Sneema), la société Messier fusionna avec un autre emblème mythique de la

## REPÈRE

### A LA LOUPE

**MESSIER-BUGATTI** APPARTIENT au groupe aéronautique Sneema, l'un des 4 plus gros groupes aéronautiques et spatiaux du monde, spécialisé dans la propulsion et l'équipement (CA en 2003 de 6 424 M€, 39 695

personnes dans le Monde).

**LA SOCIÉTÉ MESSIER-BUGATTI** a été fondée en 1927. Son CA en 2003 est de 385,70 M€. Ses effectifs sont de 1 400 personnes dans le Monde dont 1 250 en France.

Elle est implantée en France à Vélizy-Villacoublay (Yvelines), Villeurbanne (Rhône), Molsheim (Bas-Rhin).

**LE SITE D'AUBERVILLIERS** est exclusivement consacré à l'élaboration de systèmes pour sièges en aéronautique.

Son CA pour 2003 représente 6,8 % du Chiffre d'affaire de Messier-Bugatti (soit 26,20 M€). 120 personnes y travaillent quotidiennement.

**MESSIER-BUGATTI** 45, rue Victor-Hugo 93300 Aubervilliers Tél. : 01 41 61 53 00 www.messier-bugatti.com

voir et fabriquer de nouveaux systèmes hydrauliques pour l'aviation civile et militaire.

Le site d'Aubervilliers, justement, élabore depuis son installation en 2002 des actuateurs, sortes de systèmes électriques pour sièges passagers ou pilotes que la société Labinal, également dans le giron de Sneema, fabriquait à Saint-Ouen. Mais pour développer en propre cette spécialité, les dirigeants de Messier-Bugatti ont dû choisir un autre site industriel, pratique de surcroît pour les salariés de Saint-Ouen. Dans cette optique, la décision d'implanter une nouvelle usine à Aubervilliers s'est rapidement imposée. On y conçoit et fabrique quotidiennement des systèmes de haute technicité. Un impératif qui concerne au premier chef les classes affaires et première des compagnies de transport aérien. Mais le bien-être

à bord « ne saurait se résumer à la possibilité d'abaisser tout simplement le dossier de son siège » précise la porte-parole de Messier-Bugatti. Les sièges passagers les plus modernes doivent désormais disposer d'écrans de télévision, de branchements électriques, de modules de jeux, d'Internet, bref de toute une



**MESSIER-BUGATTI EST À L'HEURE ACTUELLE L'UN DES PLUS IMPORTANTS ÉQUIPEMENTIERS AÉRONAUTIQUES DU MONDE, DANS UN CONTEXTE TOUJOURS PLUS CONCURRENTIEL.**

beaucoup plus complexes qu'il n'y paraît. Sur ce segment qui peut s'apparenter à une niche industrielle, très peu de concepteurs de sièges dans le monde sont capables d'adapter leurs produits classiques au monde aéronautique. Or Messier-Bugatti s'appuie précisément sur un savoir-faire global en la matière. En particulier, Serge Saby, le patron de la division équipements de Messier-Bugatti et Thierry Marin-Martinot, le directeur du site d'Aubervilliers, comptent bien mettre en avant « Seatnet », le dernier concept en date lancé par le département R&D. Parce que biais, de petits ordinateurs situés à bord de l'appareil pourront d'eux-mêmes détecter le moindre problème de fonctionnement de sièges et envoyer un rapport à l'aéroport de l'escala suivante pour qu'une équipe technique puisse immédiatement faire la réparation nécessaire... Gageons en tout cas que le succès escompté de ce nouveau concept sera au rendez-vous... et donnera à de nouveaux équipementiers aéronautiques la bonne idée de s'implanter à Aubervilliers.

THOMAS BRAVO-MAZA

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

# Vers la fin de la taxe professionnelle

La taxe professionnelle (TP) sera-t-elle supprimée? Oui si l'on en croit les propos du chef de l'Etat tenus le 6 janvier.

Passée une période transitoire de dix-huit mois durant laquelle les nouveaux investissements réalisés par des entreprises seront exonérés, la fin

de la TP est annoncée à l'horizon 2006. La taxe professionnelle créée en 1975 en remplacement de la patente, a toujours été très critiquée, et pas seulement par le monde de l'entreprise. Calculée sur la base de la valeur locative des immobilisations corporelles de l'entreprise -immeubles ou locaux, machine, outil de production- elle renchérit le coût des investissements. Le prix de revient des produits serait alourdi de 2 % à 3 %. Bénéfices ou pas, les entreprises sont assujetties à la TP. Elle dissuaderait également des entreprises étrangères de s'implanter en France. Pourtant, la TP représente 44 % des recettes fiscales directes des collectivités (23 milliards d'euros). C'est même la principale ressource des regroupements de communes, notamment de

Plaine Commune. Beaucoup de collectivités s'interrogent sur le bien fondé de cette réforme et sur le montant des compensations qui devra être proposé.

Le gouvernement étudie plusieurs pistes. Une idée tient la corde: inventer un nouvel impôt calculé sur l'excédent brut d'exploitation des entreprises. Mais d'autres pointent: accroître la TVA ou l'im-

pôt sur le revenu, recourir à la taxe sur les produits pétroliers, amplifier l'impôt sur les sociétés. Et pourquoi ne pas utiliser la base foncière en calculant le prélèvement à partir du loyer annuel que rapportent les biens fonciers bâtis et non bâtis à usages commerciaux ou industriels? Plus radical, le président du Medef propose carrément de ne remplacer la taxe professionnelle par rien du tout, la TP étant alors absorbée par le dispositif fiscal d'ensemble. Rien n'est encore tranché. ■



LE STADIUM. Un immeuble de bureaux en cours de commercialisation.

## “RÉFLÉCHIR À UN IMPÔT PLUS JUSTE”

En tant que chef d'entreprise, je ne pourrais que me féliciter de cette réforme de la taxe professionnelle. Auparavant, le calcul absurde de cette taxe conduisait au paradoxe suivant: plus on investissait et plus on payait. L'entrée en vigueur de cette exonération m'a permis d'acheter pour 450 000 euros de matériels neufs. Je ne l'aurais pas fait aussi rapidement avant. Je vais ainsi

créer deux emplois supplémentaires. Si je suis favorable à la suppression de la taxe professionnelle, celle-ci ne doit pas se faire au détriment des collectivités. Une part importante de leurs ressources provient de son prélèvement. Il ne s'agit pas d'habiller Pierre en déshabillant Paul. Il faut réfléchir à un impôt plus juste. De toute façon je ne me berce pas d'illusions: ce que l'Etat nous offre d'un côté, il le récupérera de l'autre. »



DANIEL COLLAND, dirigeant de l'entreprise Cinédia à Epinay, Vice-Président de Plaine Commune, membre du Conseil de Développement

## “PRENDRE EN COMPTE L'ÉVOLUTION DE NOTRE ÉCONOMIE”

La déclaration du Président de la République, faite sans concertation, a provoqué la colère des élus et de leurs associations. La TP représente 78 % des ressources de la communauté d'agglomération. Il ne faut pas que la réforme, certes nécessaire, fasse peser sur les ménages la charge que représente pour la collectivité le développement du territoire. La TP ne prend pas en compte l'évolution de notre société et de ces activités écono-

miques, de plus en plus orientées vers la finance et les services. Or: « cette sphère est notoirement sous-fiscalisée » comme le disait Jean-Paul Delevoye lorsqu'il était président de l'association des maires de France. Pourquoi ne pas mettre à contribution les actifs financiers des entreprises qui ont été multipliés par 2 en 10 ans quand la valeur ajoutée de ces mêmes entreprises a augmenté elle de 25 %? Ces actifs n'étant pas localisables, ils permettraient d'alimenter une dotation nationale de péréquation. »

DANIELLE BRICHOT, vice-présidente de Plaine Commune, adjointe au maire de Pierrefitte



PUB